

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL du 16/12/2025

Ce CSAL a porté principalement sur la présentation de la réorganisation du Pôle de Contrôle et Expertise (PCE).

Réorganisation du Pôle de Contrôle et d'Expertise (PCE)

La réorganisation du PCE a déjà fait l'objet d'un précédent CSAL (18/11/2025). Vos élus CFTC DRFIP Loiret vous avaient fait part des préfigurations envisagées par la directrice.

Pour rappel :

A l'heure actuelle, les missions exercées par les agents du PCE sur Orléans, au bâtiment F1 et sur Montargis, dans les locaux de l'antenne relèvent de la **programmation** (DIRCOFI et DRFIP 45), de la **expertise** (remboursements de crédits TVA -RCTVA et CIR -crédit d'impôt recherche – ou CII – crédit d'impôt innovation) et du **contrôle** (Contrôle Fiscal Externe – CFE).

A compter du **01/09/2026**, le nouveau Pôle de Contrôle et Programmation (**PCP**), composé d'un inspecteur principal, de 7 inspecteurs et de 3 contrôleurs sera en charge de la programmation par exploitation de la Data, l'exploitation des informations relevant de la MRI (mobilisation du renseignement interne) pour la DRFIP 45 ou bien la DIRCOFI.

Le « recalibrage » de la mission va entraîner des transferts d'emplois vers :

- La DIRCOFI (**1 emploi cadre A**) – afin de tenir compte de l'exploitation exclusive par la DIRCOFI des listes « data-mining » se rapportant aux contribuables relevant de son portefeuille ;
- Les SIE d'Orléans Ouest (**1 emploi cadre B**) et d'Orléans Est (**1 emploi cadre B**) afin de tenir compte du transfert de la gestion des RCTVA ;
- La division des affaires juridiques -DAJ- (**2 emplois cadres A**) afin de tenir compte de l'augmentation de la charge de travail liée au transfert des instructions des CIR et CII ;
- Les brigades de vérification (**1 emploi cadre A**) afin de tenir compte de la perte de la mission de CFE dévolue au PCE.

La création du SDCP entraînera, la disparition de l'actuel PCE et donc de son antenne au CFP de Montargis. Néanmoins, les agents de l'actuel PCE, en poste à l'antenne de Montargis, qui désireront intégrer le SDCP pourront travailler en distanciel depuis le CFP de Montargis parce qu'ils auront l'autonomie nécessaire.

Les discussions de CSAL ont porté sur la volonté affirmée de la direction de redonner du sens et de la technicité aux agents des SIE, répondant ainsi à leurs attentes. Ce qui impliquera, pour les agents des SIE qui le souhaitent, des actions de formations spécifiques.

M. Drano a tenu à préciser que, au regard de la nouvelle configuration du PCP, tous les postes ne seront pas pourvus.

Vos élus CFTC sont à votre écoute pour répondre à toute interrogation concernant cette réorganisation.

L'équipe CFTC DGFIP LOIRET - AGIR POUR NE PAS SUBIR

Vos représentants du CSAL et du CDAS restent à votre écoute et disponibles pour répondre à vos interrogations.

Déménagement de services induit par la réorganisation du PCE

La directrice a précisé que la réorganisation du PCE a été l'occasion de réfléchir sur l'implantation de certains services sur la cité Coligny à Orléans.

Ce qui confirme la « rumeur d'Orléans » qui circulait depuis quelques jours !

Les services de la RPIE (situé à la Bretonnerie) et du Contrôle Budgétaire Régional (CBR) (situé au Martroi) seraient transférés au bâtiment P1 de la cité Coligny. La BCR (située au bâtiment P1 de la cité Coligny) devrait être transférée au bâtiment F1 afin d'être au plus près des SIP et SIE. Une nouvelle allocation des bureaux plus rationnelle devra être envisagée dans le cadre de la densification des surfaces.

S'agissant du bâtiment F1, il est envisagé de réunir l'équipe de la Trésorerie Amendes, d'accueillir la BCR dans la mesure où le nouveau PCP (ex PCE) sera doté de moins d'agents. Une réunion avec l'ensemble des chefs de services concernés par ce projet de densification est prévue le 18/12/2025.

Pour la CFTC DGFIP Loiret, une communication uniforme à l'ensemble des agents, en amont du CSAL aurait permis à chaque agent concerné de faire part, avant la réunion, à son chef de service, de ses réflexions ou interrogations.

Quoi qu'il en soit, le sujet n'est pas clos et sera évoqué dans le cadre d'autres instances comme la Formation spécialisée. Faîtes nous part de vos remarques et analyses !

Questions diverses

Ont été abordés les points suivants :

- CDFIP de Pithiviers

La directrice a précisé à l'ensemble des organisations syndicales que l'arrivée du nouveau service sur le site – calibré à 50 agents – entraîne des sujets bâtimentaires (mise aux normes de l'accueil par exemple, réfléchir sur l'implantation des services, rénovation du bâtiment, etc...). Elle a expliqué qu'un ergonome s'était déjà déplacé sur le site. La direction a pris l'attache du maire actuel pour évoquer l'impact au sujet des infrastructures (logements et écoles) de l'arrivée de 50 agents supplémentaires. Ce qui relancerait aussi le sujet de la restauration collective.

Pour la centrale, une fois le budget voté, les travaux se dérouleraient dans une fourchette de 12 à 18 mois.

- CDFIP Orléans Sud

L'ascenseur est toujours en panne et le propriétaire refuse catégoriquement d'en payer les réparations. Il a été précisé que la direction cherche activement un nouveau site pour accueillir les services implantés à « l'indien ».

La directrice a précisé que la Préfète est « dans la boucle » s'agissant de la réorganisation des services de l'Etat et notamment dans le cadre de la désimplantation des services situés en zones sensibles.

- Sujet du ménage des locaux : **Vos élus CFTC DGFIP Loiret ont évoqué à nouveau la nécessité de procéder à un nettoyage des moquettes des bâtiments P1 et P3.**

Ce CSAL clôt une année bien chargée au cours de laquelle nous avons été à vos côtés.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

L'équipe CFTC DGFIP LOIRET - AGIR POUR NE PAS SUBIR

Vos représentants du CSAL et du CDAS restent à votre écoute et disponibles pour répondre à vos interrogations.